

ment ne s'est pas opéré en lui ? Il est déjà pénétré des plus vifs sentimens de pénitence, il demande les derniers sacremens, et il les reçoit avec la plus grande piété, quoique jusqu'alors il n'eût vécu que dans des excès trop connus. Le malade lui-même est interrogé sur cette conversion surprenante, il répond d'une voix entrecoupée de sanglots : " Hélas ! mon père, je ne puis attribuer cette grace qu'à la Sainte Vierge : ma digne Mère, avant de mourir, en preuve de mon amour pour elle, me fit promettre de réciter tous les jours le Chapelet : je lui promis, et je l'ai fait régulièrement depuis dix ans. " Alors le Confesseur ne douta point que ce ne fût là un effet de la protection spéciale de la Sainte Vierge qui venait d'attirer sur lui cette étonnante miséricorde. Il ne le quitta point jusqu'au dernier soupir, qui fut encore un soupir de pénitence. Telle fut l'effet de la piété d'une mère envers Marie. Celui qui nous a fait connaître ce trait, ajoute qu'il se proposa lui-même de remplir la même pratique de dévotion. Cet exemple est bien propre à nous inspirer le dessein d'honorer tous les jours de notre vie cette mère de clémence ; néanmoins il ne doit pas servir de prétexte à personne pour vivre dans le péché ; car après tout, selon